Madame, Monsieur,

Afin de faciliter le geste de tri au quotidien et améliorer le recyclage des déchets, les consignes de tri évoluent pour devenir plus simples.
Depuis le 1er janvier 2023, notre collectivité, s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume des ordures ménagères.

Vers un tri systématique pour tous !

Nouveauté ! La Colonne bleue disparaît ; dès à présent sur les Points d'Apports Volontaires, vous pouvez déposer dans les ***colonnes de tri jaune*** :

- ***Tous les emballages sans exception, métal, briques alimentaires***,
- ***Depuis cette année tous les emballages plastiques bouteilles plastiques, flacons, pots de yaourts, barquettes, blister, sacs plastiques, les Journaux, revues, Magazines.*** (le tri s'effectue mécaniquement en usine)
- ***Le verre dans la colonne verte***.

Par ces nouvelles consignes le tri devient plus simple, ce qui devrait permettre de le rendre systématique pour tous.
Le compostage au fond du jardin est aussi une action éco responsable, et très utile pour la fertilisation, il allège considérablement la poubelle déchets ménagés, pensez à le mettre en place.
Ainsi par ces petits gestes éco-citoyen vous participerez à la préservation des ressources et de l'environnement. Mieux on respectera le tri des recyclables, plus on fera d'économie sur nos taxes.

Donnons-nous bonne conscience envers ceux qui nous succéderont.

Ce changement de consigne devrait conduire à une augmentation du volume dans les colonnes de tri jaune et bleu. Si vous constatez que celles-ci sont trop petites, veuillez nous le signaler au **05 55 67 86 15** une colonne ou un bac supplémentaire sera mis en place dans les semaines suivantes.
Retrouvez tous les renseignements dans les documents ci-joints.
Nous vous remercions par avance pour votre attention de chaque jour, c'est une avancée certaine vers une réutilisation énergétique ou un recyclage d'une grande partie de nos déchets.

TRIONS PLUS, RECYCLONS MIEUX
et merci à vous tous pour votre implication.

Les membres de la commission déchets de votre secteur sont: René Roulland, Patrick Mounaud, Mickael Lacourbas, Roland Desgranges, Frédéric Perrier, J Luc Pierron.

Gérard Guyonnet
Président de la communauté de communes
Marche et Combraille en Aquitaine

Denis Richin
Vice-Président en charge des déchets